

Le bateau ivre de l'africanisme universitaire en France

APRÈS avoir abandonné la poésie pour des trafics interlopes, Arthur Rimbaud écrivait à ses parents, de Harar, le 6 mai 1883, ces quelques lignes qui pourraient servir d'épithaphe à plus d'un coopérant contemporain :

« Hélas, à quoi servent ces allées et venues, et ces fatigues et ces aventures chez des races étranges, et ces langues dont on se remplit la mémoire et ces peines sans nom si je ne dois pas, un jour, après quelques années, pouvoir me reposer en un endroit qui me plaise (...) »(1).

Ce n'est pourtant pas l'illustrateur de l'africanisme moderne que je veux ici évoquer mais le poète auquel j'emprunte le titre et la première strophe de son « bateau ivre ».

« Comme je descendais des fleuves impassibles,

Je ne me sentis plus guidé par les haleurs :

Des peaux-rouges criards les avaient pris pour cible,

Les ayant cloués nus aux poteaux de couleurs. »

De même que l'auteur descendait les fleuves impassibles, de même l'africanisme universitaire, doté de la responsabilité « historique » de créer, puis de faire fonctionner les nouvelles universités d'Afrique francophone, se situait depuis la décennie « soixante » sur un long fleuve tranquille, celui du ministère de la Coopération. Il disposait ainsi d'une rente de situation gérée par des « haleurs » qui furent

les anciens de la France d'Outremer dans les missions diplomatiques et les administrateurs issus des grandes écoles à la tête de certaines directions ministérielles. Sans être « cloués nus aux poteaux de couleurs », ces acteurs ont vu arriver, de Washington en particulier, mais aussi de Bruxelles ou d'autres capitales européennes, des « peaux rouges criards », experts du FED, consultants de la Banque mondiale et autres conseillers financiers.

Dans leur sillage, souvent au prorata des apports financiers dans les institutions ou les projets de développements, des enseignants et chercheurs nouveaux sont apparus dans les universités et dans les centres de recherche ou sur les projets locaux. De gré ou de force, un partage des responsabilités (j'allais écrire, du gâteau) s'est réalisé entre les anciens colonisateurs et les autres coopérants sous l'arbitrage des administrations nationales. A la coopération antérieure avec les anciennes facultés françaises résultant de relations commerciales ou politiques plus ou moins anciennes est venu se superposer un nouveau partage : à la coopération belge le parrainage de telle faculté de Droit ou de tel institut de Sciences de l'environnement, aux Canadiens le financement des sciences sociales, aux Américains les responsabilités de gestion des programmes de ressources naturelles, etc.

(1) C.-E. Magny, *Arthur Rimbaud*, Paris, Seghers, 1956, p. 181.

Cet état de chose, général depuis ces dix dernières années, est non seulement des plus sains mais aurait dû être l'occasion d'une modernisation de notre coopération universitaire et scientifique. La concurrence avait ici cet avantage particulier de pousser à une adéquation toujours meilleure, entre l'offre de formation et la demande des étudiants, des chercheurs et des responsables des politiques scientifiques et techniques. Selon l'hypothèse libérale, l'existence d'un marché concurrentiel aurait dû produire les conditions d'une production de biens et de services intellectuels adaptée aux moyens financiers et aux usages économiques qui pouvaient en être faits localement.

On pouvait ainsi penser que la crise économique et, souvent, politique serait l'occasion d'une restructuration des systèmes de formation. Tel ne fut pas le cas de la réforme des universités africaines ni de la coopération universitaire française où c'est l'inertie, l'apathie ou l'aboulie qui vont l'emporter. Par exemple, rencontrer des collègues coopérants dans certains campus universitaires ouest-africains ressemble, durant le printemps 1990, à la visite du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre : chaque enseignant, dans la position hiérarchique de sa fonction, attend devant un amphithéâtre vide l'improbable fin des grèves ou des manifestations anti-gouvernementales, à moins qu'il n'ait découragé lui-même son auditoire. Solitaires et trop rarement solidaires, nos collègues se laissent aller à des propos désabusés et parfois racistes. Il y a donc quelque chose de pourri au royaume de la Coopération, en général, et de l'africanisme universitaire en particulier. Cherchons à en identifier quelques causes géné-

rales, celles au moins auxquelles on peut remédier en balayant devant nos portes.

Une certaine idée de la France ou l'incroyable narcissisme de notre coopération universitaire

La fréquentation de nos ambassades, consulats ou autres bureaux de la Caisse centrale a cet avantage de nous ramener deux siècles en arrière et de nous faire revivre cet esprit français du XVIII^e siècle où le propos badin cache l'angoisse d'une situation que l'on peut d'autant moins contrôler qu'on en est réduit à la seule coopération technique et que les choix politiques sont déterminés par d'autres instances.

Dans le domaine universitaire, cette coopération technique est d'autant plus immobiliste qu'elle est chargée d'exprimer une « certaine idée de la France » et que toute intervention est justifiée au nom « de la Science ».

La référence gaulienne mais surtout maurassienne à une « idée de la France » peut conduire politiquement à des propos insensés et irresponsables tels ceux tenus par Jacques Chirac à Abidjan, en février 1990, sur les vertus « astringentes » du parti unique. Ces propos répétés en pleine crise gabonaise le 29 mai à la télévision n'ont fait l'objet que de quelques haussements d'épaules d'universitaires plus prompts à se prononcer sur l'immigration. Les intellectuels sont ainsi absents d'un débat sur la démocratie au nom d'une certaine idée, narcissique, de la supériorité naturelle de leur expérience politique.

En outre, l'idée de science que véhicule notre coopération est à l'image de cet esprit français qui

prétend accéder directement à l'universel (2) par la grâce de la rationalité, comme si une élection divine particulière nous désignait pour transmettre aux peuples attardés les vertus du cartésianisme. C'est, en effet, en vertu d'une telle conception qu'on peut expliquer le fonctionnement d'une coopération qu'on peut traiter d'ubuesque puisque sa conséquence est un décervelage de nos futurs collègues. Dans ce contexte, je voudrais, souligner particulièrement le rôle nocif de l'agrégation du CAMES (Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur) malgré les efforts tentés par certains membres des jurys pour en atténuer le mimétisme avec l'agrégation de l'enseignement supérieur en France.

La volonté de ne pas recruter des enseignants au rabais aligne explicitement ces concours de recrutement sur leurs équivalents français : mêmes critères, mêmes acteurs, mêmes sanctions. En conséquence, on a les mêmes résultats. Conformisme et abêtissement sont les deux mamelles de cette très longue initiation qui produit des juristes fins connaisseurs de la jurisprudence du Conseil d'État (français) mais incapables d'expliquer le fonctionnement de leurs juridictions villageoises. Ce défaut est aussi valable pour les politologues qui ont, il est vrai, plus de tranquillité d'esprit à faire du comparatisme. Mais les économistes en viennent à sous-estimer le secteur informel et cet « académisme » produit progressivement ses effets dans d'autres domaines des sciences sociales et humaines. Les critères de rédaction d'un article de sociologie sont déterminés en fonction des débats des revues du Quartier latin plutôt que des réalités de terrain car c'est le fait d'être publié qui est pris en consi-

dération pour l'avancement, non l'originalité des analyses.

Au nom de l'universalité de la science (qui a bon dos), on occidentalise des enseignants pour encadrer des étudiants sans trop se soucier de l'usage qui sera fait de la formation : les diplômés ne peuvent plus être recrutés par la fonction publique mais n'ont pas été préparés à affronter le vrai marché du travail. Comment, avec des méthodes excessivement formalistes, s'inscrire dynamiquement dans une économie de plus en plus « informelle » ? C'est le drame des « maîtres » (titulaires d'une maîtrise de l'enseignement supérieur) Sénégalais qui, d'économistes, se sont reconvertis en boulangers ou en transporteurs... pour se retrouver ensuite chômeurs et endettés.

Mais dans ce processus de formation-sélection d'une élite conçue à « notre » image, d'autres procédures concourent à déformer la coopération universitaire. Je ne citerai que pour mémoire le fonctionnement des grandes commissions mixtes qui fixent le cadre des accords de coopération ; les témoignages des diplomates africains qui y ont participé ne sont guère élogieux. Je soulignerai plutôt le caractère pernicieux de nombre de missions d'enseignements dans le cadre de ces accords interuniversitaires privilégiés. Entre novembre et février, dans le cadre d'une sorte de tourisme universitaire, on voit passer dans les universités des « missionnaires » dont on se demande s'ils ont toujours conscience des responsabilités qu'ils assument en reproduisant à Niamey ou à Libreville, le cours qui a si bien servi à Montpellier ou à Thionville... sous

(2) Cf. M. Elmandjra, « Fusion of Science and Culture : Key to the 21 st Century » *IFDA dossier*, vol. 77, mai-juin 1990, p. 52.

l'œil parfois navré du doyen ou du recteur, ancien élève et futur client du grand patron français.

Notre coopération serait pourtant infiniment plus efficace si, en renonçant à ce vieux mirage colonial de l'assimilation culturelle, on acceptait cette vérité d'évidence qu'il y a une science africaine à inventer avec ses spécificités en matière d'enjeux et de moyens. Une autre conception de la coopération doit être mise en œuvre.

Une coopération partenariale, à quelles conditions

Entre 1982 et 1986, l'ORSTOM a expérimenté une coopération scientifique partenariale qui a été un modèle de ce qui aurait dû être généralisé. Malheureusement, non seulement l'Institut est entré en crise profonde de légitimité depuis cette époque mais, en outre, les projets de coopération se sont parallèlement amenuisés : de nombreuses commissions du CNRS se désintéressent de l'Afrique, les ATP africanistes du ministère de la Recherche se réduisent comme peau de chagrin.. Si l'on ajoute le vieillissement du corps des enseignants africanistes, la disparition de postes ou l'intérêt nouveau qu'accordent anthropologues, géographes et politiques à l'Europe en général et à l'Europe de l'Est en particulier, on a un tableau relativement sombre.

Quelques ballons d'oxygène, comme les financements du projet Campus du ministère de la Coopération, de 1986 à 1988, en vue de réorganiser les centres de recherche africains, ont été entièrement absorbés par les investissements de maintenance en matière médicale ou biologique...

Comme, par ailleurs, les organismes transnationaux de la francophonie soit se sont bureaucratisés soit sont affaiblis par la guerre fratricide franco-canadienne, les potentialités d'une coopération internationale sont presque totalement enfermées dans les logiques clientélares, partisans ou nationales.

La gestion au jour le jour d'un centre de recherche universitaire, structurellement déjà difficile, se révèle rapidement infernale si l'on tente de garder une priorité africaniste et d'imposer une certaine conception de l'africanisme. Avec des moyens en financement et en encadrement pédagogique toujours plus réduits, on doit répondre à des attentes et à des demandes tellement excessives par leur nombre qu'elles découragent les meilleurs d'entre nous. A nos missions d'enseignants déjà difficiles (formation, recherche, administration de l'université) s'ajoutent toutes sortes d'autres obligations professionnelles ou sociale dont la liste est inépuisable. Du chef-d'œuvre en péril, on est passé au navire en perdition, au « bateau ivre » rimbaldien.

Comment éviter ce naufrage ? Deux ou trois conditions paraissent devoir être réunies : des structures de coordination ; des moyens ; un projet.

De nouvelles structures de coordination, propres aux centres universitaires et s'ajoutant au dispositif existant tel l'excellent GEMDEV paraissent indispensables. L'expérience de la mise en place de la section française du Conseil européen des études africaines, à laquelle plusieurs membres de *Politique africaine* sont associés, montre combien les susceptibilités sont vives. Néanmoins, il convient de coordonner les divers DEA qui, sous le même intitulé (Etudes africaines), n'ont aucun

échange pédagogique ou scientifique. De même, les programmes des centres de recherches devraient être communiqués pour, au moins, éviter le redoublement de certains projets et au mieux cordonner les activités de recherche. J'ose à peine écrire qu'une telle coordination n'existe même plus au sein d'une université comme Paris I.

La situation financière de nos étudiants africains ou africanistes est indigne. Il est très rare qu'ils disposent de bourses et de moyens de recherche de terrain. Ils doivent donc survivre en faisant des « petits boulots ». Ce scandale ne peut être résolu par une allocation annuelle de recherche ou par quelques vacances dont l'usage est très contrôlé. Comme nos collègues canadiens ou américains, nous avons besoin de pouvoir définir des stratégies et de gérer les budgets qui doivent y être associés, en nous soumettant bien sûr à un contrôle a posteriori pour l'usage que nous aurons fait de l'argent public.

Si nous voulons garder les meilleurs de nos étudiants, avant qu'ils ne soient attirés par la bibliothèque de Yale ou les bourses de Madison, il faut que nous ayons la responsabilité d'une prise en charge scientifique et humaine de la carrière de nos étudiants. Toute autre attitude est suicidaire à terme, mais la bureaucratie fera-t-elle confiance à ses universitaires ?

Enfin, l'abandon d'une coopération narcissique et versatile nous oblige à repenser la période à venir comme caractérisée par ce que le *Japanese Institute for Research Advancement* appelait « la période de multiples civilisations coexistantes » (3). Mahdi Elmandjra, dans son commentaire, écrit que cette conception « souligne une rupture géopolitique avec le passé, et accentue

le rôle de la diversité culturelle dans un monde pluraliste où la survie appelle l'élimination de toute forme d'hégémonie » (4).

Depuis la condamnation d'Abélard au XII^e siècle, la science européenne s'est construite sur la base du principe de la philosophie scolastique pour laquelle tous les êtres et toutes les choses pouvaient être désignés par des termes ou des idées en nombre limité (les cinq universaux) et généralisables à partir de notre culture. Cet universalisme a fondé toute la modernité, donc notre culture comme nos enseignements.

Mais cet état de choses est maintenant obsolète et dépassé dans la mesure où nous sommes entrés dans la post-modernité. Les mythes et les visions du monde, nos systèmes de représentations et nos explications n'ont pas substantiellement changé depuis la fin du XVIII^e siècle alors que des transformations fondamentales se déroulent sous nos yeux, en Afrique, en Europe de l'Est ou en Amérique centrale... avec la redécouverte de la démocratie. Repenser l'État, concevoir une pédagogie interculturelle des droits de l'Homme, intégrer l'informel dans nos modèles économiques ou sociologiques vont nous obliger, entre autres, à rediscuter les fondements logiques et culturels de nos constructions intellectuelles. Pour éviter la dérive de notre esquif universitaire, ne devrions-nous pas dégager dès maintenant les nouveaux enjeux de la culture scientifique des prochaines décennies ?

Etienne Le Roy

(3) Cité par M. Elmandjra, *op. cit.*, p. 53.

(4) *Ibidem*, p. 53.